

## 7.4 Dépenses de santé

En 2019, la **consommation de soins et de biens médicaux** (CSBM) progresse de 2,1 % en valeur, après + 1,6 % en 2018 (*figure 1*). Ce regain de dynamisme s'explique principalement par l'évolution des soins hospitaliers. La CSBM atteint ainsi 208,0 milliards d'euros, soit 8,6 % du produit intérieur brut (PIB), comme en 2018. Elle représente 3 102 euros par habitant.

Les soins hospitaliers, qui représentent 47 % de la CSBM, accélèrent en 2019 (+ 2,4 % après + 1,1 %). Cet accroissement est principalement porté par une accélération des prix du secteur public (+ 1,9 % en 2019 après + 0,7 %), les volumes étant légèrement plus dynamiques en 2019 qu'en 2018 du fait du secteur privé.

Les soins de ville restent dynamiques en 2019, bien qu'en léger ralentissement : leur croissance en valeur s'établit à + 2,7 % après + 2,9 % en 2018 (*figure 2*). En leur sein, les dépenses d'auxiliaires médicaux (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, etc.) sont celles qui progressent le plus en raison de la forte accélération des volumes de soins. Elles deviennent ainsi le premier facteur de croissance des soins de ville, bien qu'elles n'en représentent que le tiers. Ce dynamisme s'explique par la hausse du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie, qui accentue le besoin de soins réguliers au plus proche des patients, et par le développement des dispositifs de sortie rapide d'hospitalisation, comme le programme d'aide au retour à domicile après hospitalisation (Prado). La consommation de soins de médecins et de sages-femmes, qui reste la première dépense de soins de ville, ne serait plus que le deuxième facteur de croissance : elle ralentit en 2019 (+ 1,9 % après + 4,0 %) du fait de la fin de la montée en charge des hausses de tarifs intervenues en 2018 et de la réforme des rémunérations forfaitaires en 2019. Les soins de dentistes rebondissent en 2019 (+ 2,5 %, après + 1,5 %) en raison principalement de l'accélération des volumes, les prix étant en baisse en 2019. Les dépenses auprès des laboratoires d'analyses rebondissent également (+ 2,7 % après - 1,3 %) en raison principalement de la forte accélération des volumes.

### Définitions

**Consommation de soins et de biens médicaux** (CSBM), **soins de ville** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- *Les dépenses de santé en 2019. Résultats des comptes de la santé*, coll. « Panoramas de la Drees - Santé », édition 2020.

La consommation de médicaments de ville est stable. Cette atonie globale provient de volumes dynamiques (+ 4,1 %) compensés par des prix en baisse (- 4,1 %). La diminution des prix est principalement portée par les spécialités remboursables. Les autres biens médicaux restent dynamiques (+ 4,2 % en 2019).

Enfin, les dépenses de transports sanitaires décroissent (- 0,9 %) avec le transfert des dépenses de transports inter-établissements de l'enveloppe des soins de ville vers celle des établissements de santé.

En 2019, le reste à charge des ménages représente un peu moins de 1,0 % du RDB, en baisse depuis 2009 (*figure 3*). Il représente 6,9 % de la CSBM, de nouveau en baisse après 7,1 % en 2018 (*figure 4*). Obtenu par solde de l'intervention de l'État, de la Sécurité sociale et des organismes complémentaires sur les différents postes de dépenses, son évolution découle principalement de l'engagement des financeurs. La baisse tendancielle du reste à charge en proportion de la CSBM depuis dix ans s'explique par des facteurs structurels qui impliquent une participation croissante de la Sécurité sociale. Avec le vieillissement de la population française, les effectifs de personnes exonérées de ticket modérateur au titre des affections de longue durée (ALD) sont particulièrement dynamiques. De plus, plusieurs décisions réglementaires, notamment la prise en charge par la Sécurité sociale de traitements médicamenteux innovants et onéreux, ont augmenté les financements apportés par la Sécurité sociale. En conséquence, la part de la CSBM prise en charge par la Sécurité sociale progresse quasi continuellement depuis 2010 pour atteindre 78,2 % en 2019. La part des organismes complémentaires (OC) est globalement stable autour de 13,5 % ces dix dernières années (13,4 % en 2019). Le taux de prise en charge des OC masque de grandes disparités : ils sont notamment très présents en dentaire et en optique et jouent un rôle mineur sur d'autres postes. Enfin, l'État et les organismes de base en charge de la complémentaire santé solidaire (ex-CMU-C) financent une faible part des dépenses de santé (1,5 % en 2019). ■

## 1. Consommation de soins et de biens médicaux (CSBM)

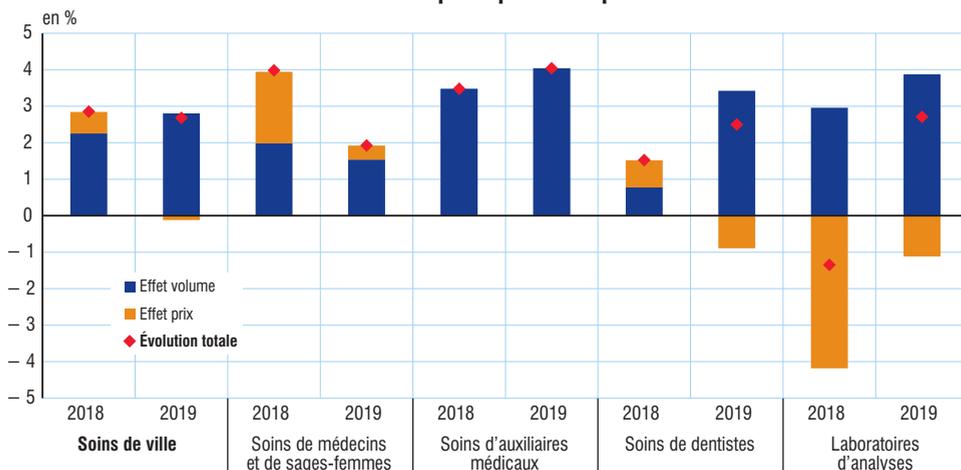
en milliards d'euros courants

|   | 2010         | 2015         | 2016         | 2017         | 2018         | 2019         |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Soins hospitaliers  | 80,3         | 90,4         | 92,3         | 93,8         | 94,9         | 97,1         |
| Soins de ville  | 44,2         | 50,6         | 52,1         | 53,5         | 55,0         | 56,5         |
| Médecins et sages-femmes  | 18,4         | 20,6         | 21,2         | 21,7         | 22,5         | 23,0         |
| Auxiliaires médicaux  | 11,0         | 14,4         | 15,0         | 15,5         | 16,1         | 16,7         |
| Dentistes   | 10,0         | 10,8         | 11,1         | 11,3         | 11,5         | 11,8         |
| Laboratoires d'analyses   | 4,3          | 4,3          | 4,4          | 4,5          | 4,4          | 4,5          |
| Cures thermales   | 0,3          | 0,4          | 0,4          | 0,4          | 0,4          | 0,4          |
| Autres soins et contrats  | 0,1          | 0,1          | 0,1          | 0,1          | 0,1          | 0,1          |
| Médicaments de ville  | 33,4         | 32,7         | 32,7         | 32,8         | 32,6         | 32,6         |
| Autres biens médicaux <sup>1</sup>                              | 11,9         | 14,6         | 15,2         | 15,5         | 16,1         | 16,8         |
| Transports sanitaires   | 3,7          | 4,6          | 4,8          | 5,0          | 5,1          | 5,1          |
| <b>Ensemble</b>   | <b>173,5</b> | <b>193,0</b> | <b>197,1</b> | <b>200,5</b> | <b>203,7</b> | <b>208,0</b> |
| Évolution de l'ensemble par rapport à l'année précédente (en %) | 2,1          | 1,4          | 2,2          | 1,7          | 1,6          | 2,1          |
| <b>CSBM en % du produit intérieur brut (PIB)</b>                | <b>8,7</b>   | <b>8,8</b>   | <b>8,8</b>   | <b>8,7</b>   | <b>8,6</b>   | <b>8,6</b>   |

1. Optique, orthèses et prothèses externes, véhicules pour handicapés physiques, matériels, aliments, pansements.

Champ : France. Source : Drees, comptes de la santé.

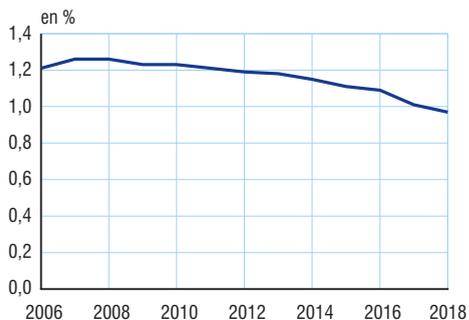
## 2. Évolution des soins de ville et de leurs principales composantes en 2018 et 2019



Lecture : en 2019, les soins de ville progressent de 2,7 % avec une hausse des volumes de 2,8 % et une contraction des prix de 0,1 %.

Champ : France. Source : Drees, comptes de la santé.

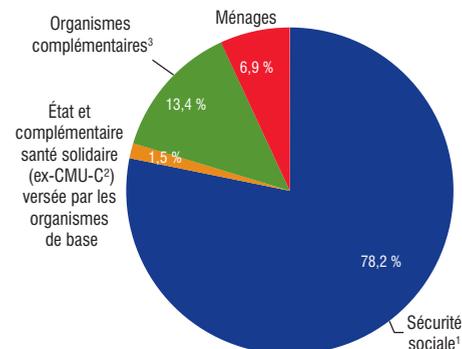
## 3. Reste à charge des ménages en proportion de leur revenu disponible brut (RDB)



Note : le reste à charge des ménages est la part de la dépense de santé incombant aux ménages après intervention de l'assurance maladie obligatoire, de l'État et des organismes complémentaires (mutuelles, sociétés d'assurance et institutions de prévoyance). Champ : France.

Sources : Drees, comptes de la santé ; Insee, comptes nationaux.

## 4. Structure du financement de la consommation de soins et de biens médicaux en 2019



1. Y compris prestations complémentaires Alsace-Moselle et Camieig.

2. CMU-C : couverture maladie universelle complémentaire.

3. Y compris prestations CMU-C versées par ces organismes.

Source : Drees, comptes de la santé.